

## NOS CENTRES DE CONSULTATION



Proximité

Accompagnement

Conseil

## NOS ADRESSES :

### Libourne

5 rue Fimin Didot  
33500 Libourne

### Beychac et Caillau

Impasse de la joncasse  
Lieu-dit Le Barbut  
33750 Beychac et Caillau

### Coutras

13 bis, lieu-dit A l'Atelier  
33230 Coutras

### La Lande de Fronsac

192 ZA L'illot  
33240 La Lande de Fronsac

### St Magne de Castillon

13 avenue du Général de Gaulle  
33350 Saint Magne de Castillon

Membre du Réseau



## Nos prestations

VISITE DE PRÉ REPRISE

## **VOUS ÊTES EN ARRÊT, VOUS PENSEZ AVOIR DES DIFFICULTÉS À REPRENDRE VOTRE POSTE DE TRAVAIL ?**

### **PASSEZ UNE VISITE DE PRÉ-REPRISE**

#### **QU'EST QU'UNE VISITE DE PRÉ-REPRISE ?**

C'est une visite médicale organisée dans le but d'accompagner, de préparer et d'anticiper, votre retour au travail dans les meilleures conditions.

*Cette visite fait partie du suivi du salarié, elle est comprise dans la cotisation versée par l'entreprise.*

#### **A QUOI SERT-ELLE ?**

Au cours de cette visite, le médecin du travail vous examine et échange avec vous. Il peut vous conseiller sur vos possibilités de poursuite de votre poste actuel (avec ou sans aménagement) et si ce n'est pas possible anticiper un recyclage professionnel.



**Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, cette visite de pré-reprise est très importante.**

**Elle permet d'anticiper le retour au travail. Nous vous encourageons vivement à la demander.**

#### **QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?**

Tout salarié en arrêt de travail de plus de 30 jours.

#### **QUI PEUT LA DEMANDER ?**

Cette visite de pré-reprise peut être demandée :

- par vous-même en tant que salarié (à votre initiative ou sur conseil de votre médecin traitant)
- par le médecin conseil des organismes de sécurité sociale

#### **A QUEL MOMENT LA DEMANDER ?**

Le plus tôt possible, pendant un arrêt de travail, afin d'avoir le temps nécessaire pour préparer votre retour au travail.

*Plusieurs visites peuvent être réalisées pendant un arrêt.*

#### **COMMENT FAIRE ?**

Prenez RDV en vous adressant au service de santé au travail :

- en appelant le 05.57.55.28.00.
- par mail à l'adresse suivante [contact@sistlib.org](mailto:contact@sistlib.org).
- Directement sur le site [sistlib.org](http://sistlib.org) dans votre espace salarié